

Réf: Dossier 250053

Avis de constitution

SOCIETE « ABYSSINIE »

Siège ABIDJAN COCODY Riviera Attoban, Lot 18, Ilot
0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABYSSINIE »

Objet : Fourniture, vente et service d'aliments et de boissons sur place ou à emporter ; Développement et Exploitation d'activités dans le secteur de la restauration ; Import-export, négoce et commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social, l'entreprise peut procéder à l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Riviera Attoban, Lot 18, Ilot 0

Dirigeant(s) M MICHAEL MULUGETA ZEWDIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12552 du 21/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82050/GTCA/RC/2023 du 21/11/2023

